

Retraites - NON à une baisse des pensions !

2 septembre 2021

Argumentaire **NON** à une baisse des pensions

Crise sanitaire et mobilisations ont reporté le projet de réforme des retraites, mais les pensions et les (futur-es) retraité-es restent dans le collimateur. Argumentaire contre la propagande préparant une forte régression du niveau des retraites.

L'avenir qui nous est prévu pour le jour d'après n'est pas meilleur que le jour d'avant, il serait même pire !

Le gouvernement persiste à supprimer des lits d'hôpitaux et des emplois publics, à distiller le refrain de la dette qu'il faudra rembourser à la sortie de la pandémie.

Pour son second mandat, Macron promet l'austérité. Le programme de stabilité envoyé à Bruxelles prévoit de faire revenir le déficit public sous les 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2027, par une compression de la dépense publique et l'inscription de cette compression dans la Constitution. Ce serait une compression historique ! Alors que depuis 30 ans, la pression de la forte augmentation des besoins a imposé une augmentation annuelle des dépenses de 0,7 %, le gouvernement prévoit 0,5 % en 2023, seulement 0,6 % en 2024 et 0,7 % les années suivantes. Pire, il s'inspirerait du secteur de la santé, qui doit respecter les objectifs nationaux de dépenses d'assurance-maladie (ONDAM). Le gouvernement appliquerait aux dépenses publiques ce système de l'ONDAM, pour maîtriser un rythme fixe de croissance des dépenses, garanti en inscrivant dans la Constitution. Nous devons nous préparer, entre autres, à une réduction des dépenses de retraite, dans une période d'augmentation du nombre de retraité-es.

L'offensive contre les (futur-es) retraité-es prend la forme de sordides attaques contre les retraité-es et leurs droits. Accusés d'être privilégiés, ils devraient « contribuer à l'effort de guerre sanitaire », accepter une baisse des pensions.

Retraité-es privilégié-es ?

Un matraquage médiatique présente les retraité-es comme des privilégiés avec des arguments du genre :

- 1- la part des retraites a augmenté dans le PIB,
- 2- le niveau de vie des retraité-es atteint 110 % de celui des actifs,
- 3- la pension moyenne augmente constamment.

Pour s'opposer à ces arguments, il suffit de regarder le récent et officiel rapport de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) chargé de fournir à ses ministères de table, des informations et des analyses. Les citations de la DREES figurent en rouge. L'ensemble du rapport est disponible en cliquant [ici](#).

1- La part des retraites a augmenté dans le PIB ?

Oui, mais c'est une piroquette mathématique malhonnête qui sous-entend, à tort, que les pensions sont plus importantes. Dans la réalité, les pensions n'ont pas été augmentées, c'est le PIB qui a baissé, de 9 % selon l'INSEE, de 11 % selon le gouvernement. La part des pensions, inchangée à 331 milliards d'euros, prend plus de place dans un PIB en baisse, c'est mathématique, ce n'est pas une augmentation des pensions.

A noter une « économie » provoquée par le décès de 22 500 retraité-es, qui ont payé le prix fort, sur un total de 29 200. Mais cela se voit à peine dans les comptes car ils ne représentent que 0,15 % des 17 millions de personnes en retraite.

Sur le long terme, malheureusement si rien ne change, de plus en plus de retraité-es se répartiront une part de plus en plus faible de la richesse produite, selon la note du COR du 15 octobre 2020. La part de 14 % du PIB en 2020 va diminuer et annuler la hausse provoquée par la crise sanitaire d'ici 2024. Ensuite elle baissera à partir de 2030 pour atteindre 12,6 % en 2070, sous l'effet du recul de l'âge du départ en retraite, du ralentissement du nombre de personnes arrivant en retraite, du cumul des contre-réformes qui attribuent une pension représentant une proportion de plus en plus faible de l'ancien salaire.

Argumentaire

NON à une baisse des pensions

Crise sanitaire et mobilisations ont reporté le projet de réforme des retraites, mais les pensions et les (futur-es) retraité-es restent dans le collimateur. Argumentaire contre la propagande préparant une forte régression du niveau des retraites.

L'avenir qui nous est prévu pour le jour d'après n'est pas meilleur que le jour d'avant, il serait même pire !

Le gouvernement persiste à supprimer des lits d'hôpitaux et des emplois publics, à distiller le refrain de la dette qu'il faudra rembourser à la sortie de la pandémie.

Pour son second mandat, Macron promet l'austérité. Le programme de stabilité envoyé à Bruxelles prévoit de faire revenir le déficit public sous les 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2027, par une compression de la dépense publique et l'inscription de cette compression dans la Constitution. Ce serait une compression historique ! Alors que depuis 30 ans, la pression de la forte augmentation des besoins a imposé une augmentation annuelle des dépenses de 0,7 %, le gouvernement prévoit 0,5 % en 2023, seulement 0,6 % en 2024 et 0,7 % les années suivantes. Pire, il s'inspirerait du secteur de la santé, qui doit respecter les objectifs nationaux de dépenses d'assurance-maladie (ONDAM). Le gouvernement appliquerait aux dépenses publiques ce système de l'ONDAM, pour maîtriser un rythme fixe de croissance des dépenses, garanti en l'inscrivant dans la Constitution. Nous devons nous préparer, entre autres, à une réduction des dépenses de retraite, dans une période d'augmentation du nombre de retraité-es.

L'offensive contre les (futur-es) retraité-es prend la forme de sordides attaques contre les retraité-es et leurs droits. Accusés d'être privilégiés, ils devraient « contribuer à l'effort de guerre sanitaire », accepter une baisse des pensions.

Retraité-es privilégié-es ?

Un matraquage médiatique présente les retraité-es comme des privilégiés avec des arguments du genre :

- 1- la part des retraites a augmenté dans le PIB,
- 2- le niveau de vie des retraité-es atteint 110 % de celui des actifs,
- 3- la pension moyenne augmente constamment.

Pour s'opposer à ces arguments, il suffit de regarder le récent et officiel rapport de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) chargée de fournir à ses ministères de tutelle, des informations et des analyses. Les citations de la DREES figurent en rouge. L'ensemble du rapport est disponible en cliquant [ici](#).

1- La part des retraites a augmenté dans le PIB ?

Oui, mais c'est une pirouette mathématique malhonnête qui sous-entend, à tort, que les pensions sont plus importantes. Dans la réalité, les pensions n'ont pas été augmentées, c'est le PIB qui a baissé, de 9 % selon l'INSEE, de 11 % selon le gouvernement. La part des pensions, inchangée à 331 milliards d'euros, prend plus de place dans un PIB en baisse, c'est mathématique, ce n'est pas une augmentation des pensions.

A noter une « économie » provoquée par le décès de 22 500 retraité-es, qui ont payé le prix fort, sur un total de 29 200. Mais cela se voit à peine dans les comptes car ils ne représentent que 0,15 % des 17 millions de personnes en retraite.

Sur le long terme, malheureusement si rien ne change, de plus en plus de retraité-es se répartiront une part de plus en plus faible de la richesse produite, selon la note du COR du 15 octobre 2020. La part de 14 % du PIB en 2020 va diminuer et annuler la hausse provoquée par la crise sanitaire d'ici 2024. Ensuite elle baissera à partir de 2030 pour atteindre 12,6 % en 2070, sous l'effet du recul de l'âge du départ en retraite, du ralentissement du nombre de personnes arrivant en retraite, du cumul des contre-réformes qui attribuent une pension représentant une proportion de plus en plus faible de l'ancien salaire.

Lire aussi : Voir également notre tract "Partager les emplois, c'est partir en retraite plus tôt !"

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Retraites-NON-a-une-baisse-des-pensions>